

## ► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY1045E
Titre long	Motivation et émotion
Nombre de crédits	3.0
Trimestre et année	Automne 2021
Horaire et local	Vendredi 13h00 à 16h00 - Local 2010, pavillon Marguerite d'Youville
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Introduction aux concepts de motivation et d'émotion. Principales théories explicatives. Modèles et méthodes. La réaction émotionnelle. La motivation humaine individuelle et sociale. Les comportements intrinsèquement motivés.
Préalables	Aucun
Site StudiUM	<a href="#">Information à venir.</a>

Enseignant(e)	
Nom et titre	Pascale-Audrey Moriconi, Ph.D.
Coordonnées	pascale.audrey.moriconi@gmail.com
Disponibilités	Les étudiants sont invités à participer activement au cours en posant leurs questions directement en classe. En dehors des heures de cours, les étudiants peuvent communiquer avec l'auxiliaire d'enseignement par courriel.

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	Information à venir.
Coordonnées	Information à venir.
Disponibilités	Information à venir.

## ► Apprentissages visés

Objectifs généraux
<p><b>Ce cours sert d'introduction aux concepts de motivation et d'émotion.</b> Il sert à présenter les principales théories associées et leurs implications pratiques, à définir <b>la motivation et les émotions en fonction de différentes approches en psychologie</b> et à <b>introduire l'utilisation pratique et clinique</b> de ces concepts.</p>

Objectifs d'apprentissage
<p>Au terme de ce cours, l'étudiant aura une vision globale et critique des concepts liés à la motivation et aux émotions chez l'être humain et de leurs principales implications pratiques.</p>

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Séance 1 : 3 septembre 2021	Présentation du plan de cours et introduction	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve, 2017 : chapitre 1
Séance 2 : 10 septembre 2021	Motivation de croissance et psychologie positive	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve 2017 : chapitre 15
Séance 3 : 17 septembre 2021	Motivation inconsciente	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve 2017 : chapitre 16
Séance 4 : 24 septembre 2021	Motivation extrinsèque	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve 2017 : chapitre 5
Séance 5 : 1er octobre 2021	Besoins psychologiques	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve 2017 : chapitre 6
Séance 6 : 8 octobre 2021	Motifs implicites	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve 2017 : chapitre 7
Séance 7 : 15 octobre 2021	EXAMEN INTRA	Examen en classe, OCM	
Séance 8 : 22 octobre 2021	<b>PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRES</b>		
Séance 9 : 29 octobre 2021	Fixation des buts et efforts pour les atteindre	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve, 2017 : chapitre 8
Séance 10 : 5 novembre 2021	Croyances de contrôle personnel et aspirations du soi	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve, 2017 : chapitre 10, chapitre 11 (sauf sections 3, 4.2, 4.3, 4.4 et 6)
Séance 11 : 12 novembre 2021	Nature des émotions et émotions individuelles	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve, 2017 : chapitre 12, chapitre 14 (sauf sections 2 et 3)
Séance 12 : 19 novembre 2021	Aspects biologiques, cognitifs et sociaux des émotions	Cours magistral	Lectures obligatoires : Reeve, 2017 : chapitre 13
Séance 13 : 26 novembre 2021	Entretien motivationnel	Cours magistral	Lectures optionnelles : Miller & Rollnick, 2013
Séance 14 : 3 décembre 2021	Entretien motivationnel (suite)	Cours magistral	Lectures optionnelles : Miller & Rollnick, 2013
Séance 15 : 10 décembre 2021	PAS DE COURS		
Séance 16 : 17 décembre 2021	EXAMEN FINAL	Examen en classe, OCM	

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Dates	Pondérations
Examen à choix multiples	15 octobre 2021	50%
Examen à choix multiples	17 décembre 2021	50%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	L'étudiant qui s'absente à un examen doit apporter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence. Une absence justifiée à l'examen Intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation. L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant
<b>Dépôt des travaux</b>	Ne s'applique pas.
<b>Matériel autorisé</b>	Crayon mine, gomme à effacer, carte d'identification avec photo.
<b>Qualité de la langue</b>	Non évaluée.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	50%, lettre D.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	21 septembre 2021
<b>Date limite d'abandon</b>	5 novembre 2021

**Évaluation de l'enseignement** Information à venir.

**Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite.** Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	Les étudiants qui souhaitent enregistrer les cours doivent demander l'autorisation verbale à l'enseignante.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	Les présentations PowerPoint seront disponibles sur StudiUM. Les étudiants sont invités à compléter leurs notes de cours à l'aide des cours magistraux et des lectures obligatoires associées.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	Reeve, J. (2017). <i>Psychologie de la motivation et des émotions</i> (2 <sup>e</sup> édition). Bruxelles : de boeck supérieur.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	EPC-Bio : Reeve, J. (2017). <i>Psychologie de la motivation et des émotions</i> (2 <sup>e</sup> édition). Bruxelles : de boeck supérieur.
<b>Équipement (matériel)</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Miller, W.R., & Rollnick, S. (2013). <i>L'entretien motivationnel: aider la personne à engager le changement</i> (2 <sup>e</sup> édition). Paris : InterEditions.
<b>Sites Internet</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Guides</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Autres</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

### Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	<a href="http://www.harcelement.umontreal.ca">www.harcelement.umontreal.ca</a>
---	--

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe.

Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.